

Demande d'admission



CRITÈRES ET MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus pour être admis à un programme et ils doivent déposer leur demande d'admission accompagnée des pièces justificatives et du paiement des frais indiqués ci-dessous :

1. PIÈCES JUSTIFICATIVES

Candidats canadiens

Photocopie de l'un des documents suivants :

- acte de naissance canadien
- carte de citoyenneté canadienne (recto verso)
- carte de résident permanent (recto verso)
- et fiche relative au droit d'établissement (IMM1000 ou IMM5292)

Candidats étrangers

Photocopie d'un passeport valide

2. DEMANDE D'ADMISSION

Droits d'admission (non remboursables)

3. DROITS DE SCOLARITÉ (pour au moins une session)

4. PRIME D'ASSURANCE MÉDICALE OBLIGATOIRE

pour les étudiants étrangers :

Une session minimum.

Si vous décidez d'étudier pendant moins de six mois sans CAQ ni permis d'études, une photocopie de votre passeport, incluant la page qui porte le tampon apposé par Immigration Canada à votre entrée au pays, doit être présentée à nos bureaux. Les exigences d'Immigration Canada varient selon le pays de citoyenneté. Par conséquent, il est possible que vous soyez dans l'obligation d'obtenir une fiche de visiteur. Veuillez consulter le site Internet d'Immigration Canada pour connaître les exigences relatives à votre situation.

Si vous commencez à étudier sans CAQ ni permis d'études et souhaitez poursuivre vos études la session suivante, vous devez présenter votre demande de CAQ et de permis d'études au moins deux mois avant le début de la session en question.

Notez que vous devez absolument être à l'extérieur du Canada pour obtenir votre permis d'études.

**Il incombe à l'étudiant, et non à l'Université, de se procurer le CAQ et le permis d'études dans les délais prescrits.*

ÉTUDIER AU QUÉBEC PENDANT PLUS DE SIX MOIS – OBTENTION DU CAQ ET DU PERMIS D'ÉTUDES

Les candidats qui envisagent de faire des études pendant plus de 6 mois au Canada doivent obtenir un CAQ et un permis d'études

TRAITEMENT DE LA DEMANDE D'ADMISSION

Comptez entre 2 et 4 semaines pour le traitement de votre demande d'admission après réception des pièces justificatives, du paiement des droits d'admission et des droits de scolarité pour au moins une session, ainsi que de la prime d'assurance médicale correspondante, le cas échéant. Si votre demande est acceptée, vous recevrez par la poste une lettre d'admission dans laquelle seront indiqués les renseignements concernant le test de classement.

TEST DE CLASSEMENT

Tous les candidats admis à un programme intensif de langues sont tenus de se soumettre, au moins une semaine avant le début des cours, à un test de classement pour déterminer leur niveau. Les candidats qui ne se présentent pas au test de classement à la date indiquée dans la lettre d'admission perdront leur place.

*Service de demande d'admission bilingue en français!

Vous pouvez accélérer le traitement de votre demande en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/scs-iel>

S'il vous est impossible d'utiliser le service en ligne, imprimez le formulaire et envoyez-le à l'adresse indiquée ci-dessous accompagnée de toutes les pièces justificatives.



ADRESSE POSTALE :
UNIVERSITÉ MCGILL
ÉCOLE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Bureau des affaires étudiantes –
Programmes intensifs
688, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1199
Montréal (Québec) H3A 2R1

T | phone : 514-398-6200
Fax : 514-398-2650
Courriel : intensivelanguage.conted@mcgill.ca
Web : www.mcgill.ca/eflp

Programmes intensifs de langues

DEMANDE D'ADMISSION

Les droits d'admission non remboursables de 80 dollars canadiens ou américains doivent être déposés avec la demande d'admission ainsi que le paiement, dans sa totalité, des droits de scolarité pour au moins une session et de la prime d'assurance médicale obligatoire (protection individuelle). Ces frais peuvent être acquittés par carte de crédit, chèque vis ou mandat postal à l'ordre de l'Université McGill.

Veillez remplir toutes les sections ci-après incluant le formulaire de paiement, sinon votre demande ne sera pas prise en considération.

Études préalables à l'Université McGill : Avez-vous déjà été inscrit(e) à l'Université McGill, par exemple au Centre d'éducation permanente ou à une session d'été?

Oui Non Si oui, précisez votre numéro de matricule

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom officiel du candidat :

Adresse permanente, numéro de téléphone et de télécopieur

(si diff rents)

A

AUTORISATION DE DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS SUR LA DEMANDE D'ADMISSION :

Je signe ci-dessous toute personne susceptible de s'enquérir en votre nom du statut de votre demande et autorise ainsi l'Université McGill à divulguer ces renseignements UNIQUEMENT à ces personnes.

Par contre, les lettres d'admission ne peuvent pas leur être transmises.

Pr. nom : _____

Par la présente, j'autorise l'Université McGill :

- à vérifier les renseignements auprès des établissements d'enseignement que j'ai fréquentés.
- à f

